





Dakar, le 25/02/2021

## **PANDEMIE COVID 19 / SENEGAL**

## COMMUNIQUE 361

Ce **Jeudi 25 février 2021**, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale a reçu les résultats des examens virologiques ci-après :

Sur 2547 tests réalisés, 288 sont revenus positifs, soit un taux de positivité de 11.30

- %. Les cas positifs sont répartis comme suit :
  - √ 99 cas contacts suivis par nos services;
  - ✓ Aucun cas importé enregistré dans nos différentes portes d'entrée du pays ;
  - ✓ 189 cas issus de la transmission communautaire répartis comme suit :
    Dakar 91 cas dont :
    - 09 à Dakar-Plateau;
    - 07 Ouakam;
    - 05 à Liberté 6 et Diamniadio ;
    - 04 à Point E, Maristes, Parcelles-Assainies et Rufisque ;
    - 03 à Colobane, HLM, Ouest-Foire, HLM Grand-Yoff, Keur Massar ;
    - 02 à Médina, Centenaire, Gibraltar, Sacré-Cœur, Scat-Urbam;
    - 01 à HLM Fass, Reubeuss, Fann-Résidence, Grand-Dakar, Zone-A, Fann Hock, Sicap Karak, Sicap Baobab, Ouaga- Niaye, Liberté- 2, Almadies, Mamelles, Cité Biagui, Noire-Foire, Patte-d'Oie, Zone de captage, Cité Soprim, Cité Aliou Sow, Cité Douane, Milika, Diakhaye, Diamaguene, Pikine, Cité Tacko.

## Régions 98 cas dont :

- 15 à Thiès;
- 11 à Tivaouane ;
- 09 à Touba :
- 08 à Mbour ;
- 07 à Kaffrine;
- 05 à Kédougou;
- 04 à Dahra, Kolda et Saly ;
- 03 à Pout et Mboro;
- 02 à Diourbel, Khombole, Ndoffane, Salémata et Ziguinchor;
- Bignona, Darou Mousty, Fatick, Foundiougne, Goudiry, Guinguinéo, Joal, Kaffrine, Mékhé, Podor, Popenguine, Thiadiaye, Richard-Toll, Saint-Louis et Pire.
- √ 219 patients suivis ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris.
- √ 49 cas graves sont pris en charge dans les services de réanimation.
- ✓ 12 décès ont été enregistrés ce Mercredi 24 février 2021.
- L'état de santé des autres patients hospitalisés est stable.

A ce jour, 33741 cas ont été déclarés positifs dont 28112 guéris, 852 décédés, et donc 4776 sous traitement.

Au mercredi 24 février 2021 **4005** personnes ont été vaccinées soit un total de de **4087** sur toute l'étendue du territoire National.

Le calendrier de vaccination dans les autres régions s'établit comme suit :

- Mercredi 24 février: Kaolack, Matam, St louis, Thiès;
- Jeudi 25 février : Sedhiou, Fatick, Kaffrine, Louga,
   Ziguinchor ;
- Lundi 1er mars: Tambacounda, Kédougou, Diourbel, Kolda.

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale exhorte les populations au respect strict des mesures de prévention individuelle et collective.

